



**Monsieur Olivier DUSSOPT,**  
Secrétaire d'État auprès du ministre  
de l'Action et des Comptes publics

**Objet :** décret sur le don de jour.

Monsieur le Secrétaire d'État,

Lors de la réunion à la DGAFP du lundi 25 juin 2018 où était présenté le nouveau dispositif sur le don de jours, nos organisations syndicales, quelles que soient leurs appréciations globales sur le texte, étaient unanimes sur la nécessité d'une participation de l'employeur lorsque qu'un ou une agent-e effectue un don de jours à un-e autre agent-e qui vient en aide à une personne atteinte d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité ou présentant un handicap.

En effet, il nous semble qu'une telle contribution serait un signe fort donné sur l'engagement du gouvernement dans une démarche de solidarité qui, à nos yeux, doit impliquer concrètement tous les acteurs.

Ce sujet étant à l'ordre du jour du prochain CCFP du 17 juillet, nous vous sollicitons sur ce sujet afin d'obtenir un arbitrage favorable de l'autorité politique que vous représentez.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Secrétaire d'État, de notre parfaite considération.

Le Secrétaire Général  
de l'UFSE-CGT  
**Jean- Marc CANON**

La Secrétaire Générale  
de l'UFFA-CFDT  
**Mylène Jacquot**

Le Secrétaire Général  
de l'UIAFP-FO  
**Christian GROLIER**

Le Secrétaire Général  
de l'UNSA Fonction publique  
**Luc FARRE**

La Secrétaire Générale  
de la FSU  
**Bernadette GROISON**

La Déléguée Générale  
de SOLIDAIRES  
**Gaëlle MARTINEZ**

Le Président  
de l'Interfon CFTC  
**Denis LEFEBVRE**

Le Président de la FA-FP  
**Bruno COLLIGNON**

**Nathalie MAKARSKI**  
Présidente de la Fédération des  
Services Publics CFE CGC